Registre de Commerce et des Sociétés
B120379 - L160085342
déposé le 23/05/2016

Luxconnect S.A.
4, rue Alexander Graham Bell
L-3235 Bettembourg

RCS Luxembourg B 120379

Les comptes annuels au : 31/12/2015
ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/05/2016

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Registre de Commerce et des Sociétés
B120379 - L160085342
enregistré et déposé le 23/05/2016

RWRDFZP20160314T16433901_001

No. RCSL : B120379 | Matricule : 2006 2226 030

Date d'entrée eCDF : 20/05/2016

BILAN

Exercice du 01 01/01/2015 **au** 02 31/12/2015 *(en* 03 EUR *)*

LUXCONNECT S.A.

4, Rue Alexander Graham Bell
L-3235 Bettembourg

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	142.741.868,43	110	140.971.416,31
I. Immobilisations incorporelles	1111	3	111	49.429,06	112	59.485,10
1. Frais de recherche et de développement	1113		113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115		115	49.429,06	116	35.275,40
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117		117	49.429,06	118	35.275,40
b) créés par l'entreprise elle-même	1119		119		120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121		121		122	
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123		123		124	24.209,70
II. Immobilisations corporelles	1125	4	125	109.477.439,37	126	104.896.931,21
1. Terrains et constructions	1127		127	44.448.860,61	128	46.895.507,31
2. Installations techniques et machines	1129		129	32.045.944,62	130	34.638.181,37

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131		131	337.567,45	132	373.115,77
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133		133	32.645.066,69	134	22.990.126,76
III. Immobilisations financières	1135	5	135	33.215.000,00	136	36.015.000,00
1. Parts dans des entreprises liées	1137		137		138	
2. Créances sur des entreprises liées	1139		139		140	
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1141		141	7.750.000,00	142	7.750.000,00
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143		143	25.200.000,00	144	28.000.000,00
5. Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	1145		145	265.000,00	146	265.000,00
6. Prêts et créances immobilisées	1147		147		148	
7. Actions propres ou parts propres	1149		149		150	
D. Actif circulant	1151		151	10.356.217,13	152	6.116.007,75
I. Stocks	1153		153		154	
1. Matières premières et consommables	1155		155		156	
2. Produits et commandes en cours	1157		157		158	
3. Produits finis et marchandises	1159		159		160	
4. Acomptes versés	1161		161		162	
II. Créances	1163		163	6.036.925,94	164	3.985.583,48
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165		165	5.523.469,22	166	3.597.846,32
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167		167	5.523.469,22	168	3.597.846,32
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169		169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	1171		171		172	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173		173		174	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175		175		176	
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177		177	360.477,94	178	268.654,50
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179		179	360.477,94	180	268.654,50
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181		181		182	

No. RCSL : B120379	Matricule : 2006 2226 030

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
4. Autres créances	1183		183	152.978,78	184	119.082,66
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185		185	152.978,78	186	119.082,66
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187		187		188	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1191		191		192	
2. Actions propres ou parts propres	1193		193		194	
3. Autres valeurs mobilières et autres instruments financiers	1195		195		196	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	2	197	4.319.291,19	198	2.130.424,27
E. Comptes de régularisation	1199		199	18.719,91	200	297.755,98
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	153.116.805,47	202	147.385.180,04

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	58.681.095,38	302	58.883.376,76
I. Capital souscrit	1303	6	303	75.000.000,00	304	75.000.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
1. Réserve légale	1311		311		312	
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313		313		314	
3. Réserves statutaires	1315		315		316	
4. Autres réserves	1317		317		318	
V. Résultats reportés	1319		319	-16.116.623,24	320	-13.558.544,73
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-202.281,38	322	-2.558.078,51
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
1. Emprunts convertibles	1413		413		414	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1415		415		416	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1417		417		418	
2. Emprunts non convertibles	1419		419		420	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1421		421		422	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1423		423		424	
C. Provisions	1331		331	1.081.908,86	332	1.424.254,08
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333		333		334	
2. Provisions pour impôts	1335		335	212.200,00	336	190.800,00
3. Autres provisions	1337	8	337	869.708,86	338	1.233.454,08
D. Dettes non subordonnées	1339	9	339	90.773.407,19	340	84.834.087,63
1. Emprunts obligataires	1341		341		342	
a) Emprunts convertibles	1343		343		344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345		345		346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347		347		348	

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
b) Emprunts non convertibles	1349		349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351		351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353		353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355	9	355	86.366.953,73	356	80.329.941,73
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357		357	6.984.176,28	358	5.105.588,83
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359		359	79.382.777,45	360	75.224.352,90
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361		361		362	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363		363		364	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365		365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367	9	367	2.398.898,16	368	3.553.183,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369		369	2.398.898,16	370	3.553.183,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371		371		372	
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373		373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375		375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377		377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	1379		379		380	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381		381		382	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383		383		384	
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385	9	385	1.953.265,38	386	890.709,69
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387		387	1.953.265,38	388	890.709,69
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389		389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391	9	391	53.289,92	392	59.253,21
a) Dettes fiscales	1393		393		394	
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395		395	53.289,92	396	59.253,21

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
9. Autres dettes	1397	9	397	1.000,00	398	1.000,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399		399		400	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401		401	1.000,00	402	1.000,00
E. Comptes de régularisation	1403	2	403	2.580.394,04	404	2.243.461,57
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	153.116.805,47	406	147.385.180,04

LUXCONNECT S.A.
R.C.S. Luxembourg B 120379
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
31 décembre 2015

NOTE 1 - GENERALITES

La société LUXCONNECT S.A. (ci-après, la « Société ») a été constituée suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire demeurant à Rambrouch, en date du 10 octobre 2006 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le siège de la Société est établi L-3235 Bettembourg 4, rue Alexander Graham Bell.

La Société a pour objet :

- la construction, l'exploitation, la gestion et la mise en valeur de plusieurs centres primaires d'accès à l'Internet,

- les activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un ou de plusieurs réseaux de fibres optiques reliant le pays aux centres primaires d'accès à l'Internet situés en dehors des frontières du Luxembourg,

- les activités de développement, de mise en valeur et d'exploitation d'un réseau de fibres optiques reliant les centres nationaux d'accès à l'Internet aux centres primaires nationaux, et

- l'administration et la gestion des ressources associées à ces réseaux.

Elle peut accomplir toutes les opérations mobilières et immobilières généralement quelconques en relation avec son objet social.

La Société peut prendre des participations dans toute société ou groupement luxembourgeois, étranger ou international ayant un objet identique ou similaire. Elle peut effectuer en général toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui peuvent en faciliter ou favoriser la réalisation.

L'exercice social de la Société commence le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg et présentés suivants les prescriptions de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Afin d'assurer la comparabilité, les chiffres comparatifs des comptes annuels ont été adaptés.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

La Société utilise les règles d'évaluation suivantes :

Conversion des comptes libellés en devises étrangères

La Société tient ses livres en euros (EUR). Le bilan et le compte de profits et pertes sont établis dans cette devise.

Les produits et les charges en devises autres que l'Euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date des opérations. Les pertes et gains de change résultant de ces transactions sont inscrits au compte de profits et pertes. A la date de clôture, les créances et les dettes libellées en une autre devise que l'euro sont converties en euros sur base du dernier cours de change en vigueur à la date de clôture. Seules les pertes latentes sont inscrites au compte de profits et pertes.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les bénéfices de change réalisés et les pertes de change réalisées et non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les bénéfices de change non réalisés ne sont pas pris en compte.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilisation.

Logiciels :	33,33%

Lorsque la société considère qu'une immobilisation incorporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues, lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilisation. Le droit de superficie et les constructions brutes à Bettembourg sont amortis en fonction de la durée de l'emphytéose, qui est de 30 ans et qui court à partir de 2009.
La construction à Bissen est également amortie sur une durée de 30 ans à partir de 2012. Le terrain n'est pas amorti.
La Société donne en location à ses clients des locaux équipés. Ces installations restent la propriété de la Société et sont amorties sur une durée de 3 ans.

Droit de superficie :	3,33%
Constructions :	3,33% à 10%
Installations techniques :	6,67% à 14,29%
Réseau :	5% à 20%
Matériel informatique :	33,33 %
Matériel de bureau :	10 % à 33,33%
Mobilier :	20%
Matériel de transport :	20% à 25%
Installations salles/cages :	33,33%

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

La Société a investi dans un réseau à fibres optiques. Les fibres optiques sous-jacentes à ce réseau font l'objet de contrats d'IRU (Indefeasible Right of Use) de durées comprises entre 5 et 27 ans, prévoyants des paiements uniques lors des mises à disposition des fibres. Ces IRU sont comptabilisés en comptes de régularisation au passif du bilan et sont reprises en produits sur les périodes correspondants aux durées des contrats.

Lorsque la société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues, lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Immobilisations financières

Les parts dans les entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation ainsi que les titres ayant le caractère d'immobilisations sont évalués au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de réalisation.

Les créances reprises en immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation / recouvrement est inférieure au coût d'acquisition / à la valeur nominale. Une correction de valeur sera appliquée si la dépréciation revêt un caractère durable.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessés d'exister.

Créances de l'actif circulant

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Compte de régularisation actif

Ce poste comprend les charges enregistrées avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Provisions pour risques et charges

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certains mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance. Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dettes

Les dettes sont inscrites à la valeur nominale. Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à l'émission de la dette.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

Compte de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Les contrats d'IRU (Indefeasible Right of Use) vendus par la société font objet de paiements uniques lors de la signature des contrats, qui sont étalés sur la durée du contrat. Les revenus inhérents à ces paiements uniques et relatifs à l'année en cours sont comptabilisés comme revenus tandis que les revenus relatifs aux années postérieures sont considérés comme produits constatés d'avance et classés dans les comptes de régularisation passif. Les éléments repris en compte de régularisation passif sont repris linéairement en produits sur la durée des contrats d'IRU.

Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires		Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	
	2015 EUR	2014 EUR	2015 EUR	2014 EUR
Prix d'acquisition				
- au début de l'exercice	182.848,68	155.415,18	24.209,70	-
- acquisitions de l'exercice	36.550,00	27.433,50	-	24.209,70
- cessions/sorties de l'exercice	-10.950,00	-	-24.209,70	-
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	208.448,68	182.848,68	-	24.209,70
Corrections de valeur				
- au début de l'exercice	-147.573,28	-116.522,29	-	-
- dotations de l'exercice	-19.962,17	-31.050,99	-	-
- reprises de l'exercice	8.515,83	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-159.019,62	-147.573,28	-	-
Valeur nette comptable totale à la fin de l'exercice	***49.429,06***	***35.275,40***	***-***	***24.209,70***

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions		Installations techniques & machines		Autres installations outillage et mobilier		Acomptes versés et immobilisations encours		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Prix d'acquisition	55.822.326,87	52.326.988,90	50.421.684,90	44.010.265,99	1.056.152,27	1.018.714,67	22.990.126,76	10.931.188,07	130.290.290,80	108.287.157,63
Acquisition	64.019,96	705.203,67	2.694.455,19	2.449.268,20	157.527,95	220.324,94	10.218.301,96	19.147.176,45	13.134.305,06	22.521.973,26
Sorties	-	-	-4.427.306,01	-	-180.394,45	-182.887,34	-	-335.952,75	-4.607.700,46	-518.840,09
Transferts	-	2.790.134,30	563.362,03	3.962.150,71	-	-	-563.362,03	-6.752.285,01	-	-
	55.886.346,83	55.822.326,87	49.252.196,11	50.421.684,90	1.033.285,77	1.056.152,27	32.645.066,69	22.990.126,76	138.816.895,40	130.290.290,80
Corrections de valeur	-8.926.819,56	-6.369.270,37	-15.783.503,53	-11.447.468,74	-683.036,50	-712.558,65	-	-	-25.393.359,59	-18.529.297,76
Dotation de l'exercice	-2.510.666,66	-2.557.549,19	-3.699.900,09	-4.336.034,79	-135.681,60	-138.324,96	-	-	-6.346.248,35	-7.031.908,94
Reprise de l'exercice	-	-	2.277.152,13	-	122.999,78	167.847,11	-	-	2.400.151,91	167.847,11
	-11.437.486,22	-8.926.819,56	-17.206.251,49	-15.783.503,53	-695.718,32	-683.036,50	-	-	-29.339.456,03	-25.393.359,59
	44.448.860,61	46.895.507,31	32.045.944,62	34.638.181,37	337.567,45	373.115,77	32.645.066,69	22.990.126,76	109.477.439,37	104.896.931,21

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Parts dans des entreprises avec lien de participation		Créances sur des entreprises avec lien de participation		Titres ayant le caractère d'immobilisations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Prix d'acquisition / Valeur nominale à la fin de l'exercice								
- au début de l'exercice	7.750.000,00	7.750.000,00	28.000.000,00	23.000.000,00	510.000,00	510.000,00	36.260.000,00	31.260.000,00
- acquisitions / additions de l'exercice	-	-	-	5.000.000,00	-	-	-	5.000.000,00
- cessions / remboursements de l'exercice	-	-	-2.800.000,00	-	-	-	-2.800.000,00	-
Prix d'acquisition / Valeur nominale à la fin de l'exercice	7.750.000,00	7.750.000,00	25.200.000,00	28.000.000,00	510.000,00	510.000,00	33.460.000,00	36.260.000,00
Corrections de valeur								
- au début de l'exercice	-	-	-	-	-245.000,00	-	-245.000,00	-
- dotations de l'exercice	-	-	-	-	-	-245.000,00	-	-245.000,00
- reprises de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-245.000,00	-245.000,00	-245.000,00	-245.000,00
Valeur nette comptable totale à la fin de l'exercice	***7.750.000,00***	***7.750.000,00***	***25.200.000,00***	***28.000.000,00***	***265.000,00***	***265.000,00***	***33.215.000,00***	***36.015.000,00***

Au 31 décembre 2015, la Société détient 775 actions d'une valeur nominale de EUR 10 000,00 par action dans la société luxembourgeoise DataCentreEnergie S.A. (DCE), avec siège social à L-3235 Bettembourg, représentant une valeur brute de EUR 7 750 000,00 et correspondant 50% des actions de la société (et à 50% des droits de vote). Au 31 décembre 2015 les capitaux propres de cette société s'élèvent à EUR 11 191 507,70 et le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015 s'élève à EUR 2 034 038,20. Un dividende de EUR 700.000,00 a été reçu en 2015 de la part de DCE.

La Société a conclu avec la société DataCenterEnergie S.A. (DCE) une convention de prêt. Ce prêt, dont l'échéance finale est 2024, pourra s'élever jusqu'à EUR 28 000 000,00. Au 31 décembre 2014 le montant total de ce prêt a été tiré. Au cours de l'année 2015 DCEa remboursé EUR 2 800 000,00. Au 31 décembre 2015 le solde de ce prêt est de EUR 25 200 000,00 (2014 : EUR 28 000 000,00).

Au 31 décembre 2015, la Société détient 441 000 actions dans la société Luxcloud S.A. représentant une valeur brute de EUR 490 000,00. (2014 : EUR 490 000,00). Une correction de valeur de 50% (EUR 245.000) a été actée en 2014.

Au 31 décembre 2015, la Société détient également des titres dans le Groupement d'Intérêt Economique LU-CIX pour un montant de EUR 20 000,00.

NOTE 6 – CAPITAL SOUSCRIT

Au 31 décembre 2015 le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à EUR 75 000 000,00 représenté par 1 250 actions d'une valeur nominale de EUR 60 000,00 chacune.

	Capital souscrit	*Résultats reportés*	*Résultat de l'exercice*
Situation au 31 décembre 2014	75.000.000,00	- 13.558.544,73	-2.558.078,51
Affectation du résultat	-	- 2.558.078,51	2.558.078,51
Résultat de l'exercice	-	-	-202.281,38
Situation au 31 décembre 2015	**75.000.000,00**	**-16.116.623,24**	**-202.281,38**

NOTE 7 – RESERVE LEGALE

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement au moins 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

NOTE 8 – AUTRES PROVISIONS

Au 31 décembre 2015, la société a constitué une provision à hauteur de EUR 392 644,47 (2014 : EUR 392 644,47) pour couvrir des risques liés à des dédommagements éventuels en cas de discontinuité des services du datacentre à ses clients. Cette provision pour risques de discontinuité a été calculée jusqu'en 2013 sur base de 1% du chiffre d'affaires de l'exercice en relation avec les activités récurrentes du centre des données.

La provision reste cumulative jusqu'au moment où le Conseil d'Administration décide que le montant de la provision cumulée est suffisant par rapport au risque de devoir payer des pénalités suite à une discontinuité des services du datacentre. Au 31 décembre 2015, un tel risque ne s'était pas encore matérialisé et le Conseil d'Administration a décidé que la provision constituée lors des années précédentes est suffisante.

Au 31 décembre 2015 le poste est également composé d'une provision pour une facture à recevoir de EUR 90 000,00 ; une provision pour des congés non pris de 2015 de EUR 82 360,73 , une provision à hauteur de EUR 15 500 pour l'audit 2015, ainsi qu'une provision de EUR 289 203,66 pour un litige sur une installation réalisée par un fournisseur-tiers.

NOTE 9 – DETTES NON SUBORDONNEES

Les durées résiduelles des postes de la rubrique « Dettes non subordonnées » se présentent comme suit :

	Dettes inférieures à 1 an	Dettes supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans	Dettes supérieures à 5 ans	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR
Dettes envers des établissements de crédit	6.984.176,28	47.261.896,05	32.120.881,40	86.366.953,73
Dettes sur achats et prestations de services	2.398.898,16	-	-	2.398.898,16
Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1.953.265,38	-	-	1.953.265,38
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	53.289,92	-	-	53.289,92
Autres dettes	-	1.000,00	-	1.000,00
	11.389.629,74	**47.262.896,05**	**32.120.881,40**	**90.773.407,19**

NOTE 10 – AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation reprennent principalement (EUR 1.600.000,00) le produit relatif à la cession du réseau international détenu par la Société. La valeur nette comptable de ce réseau international au moment de la vente est reprise en autres charges d'exploitation pour un montant de EUR 2.152.588,05.

NOTE 11 – PERSONNEL

La société a employé en moyenne 25 personnes pour l'exercice du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015 (2014 : 25).

NOTE 12 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Durant l'exercice 2015, les membres du Conseil d'Administration ont reçu des tantièmes pour un montant total de EUR 26 000,00 (2014 : EUR 26 000,00).

La Société n'a pas accordé d'avances ou de crédits aux membres du Conseil d'Administration ni pris d'engagements pour leur compte au titre de garantie.

NOTE 13 – SITUATION FISCALE

La Société est soumise au Luxembourg au droit fiscal commun applicable à toutes les sociétés de capitaux.

NOTE 14 – GARANTIES ET ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Au 31 décembre 2015, la société a pris des engagements envers des fournisseurs pour un montant total de EUR 3.870.974,00 pour la réalisation du Datacentre 1.3 et pour un montant total de EUR 491.064,88 pour la réalisation de la nouvelle réception à Bettembourg.

La Société a donné à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg une hypothèque sur le terrain et la construction située à Bettembourg pour un montant de EUR 3 254 300,00 (2014: EUR 3 254 300,00).

La Société a également concédé une hypothèque sur le terrain située à Bissen pour un montant de EUR 1 000 000,00 (2014 : EUR 1 000 000,00). Cette garantie couvre un prêt bancaire souscrit le 9 décembre 2014 pour un montant de EUR 3 500 000,00.

Luxconnect S.A.
Société anonyme
R.C.S. Luxembourg B 120379

31 décembre 2015

Affectation du résultat:

Pour l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2015, la Société a réalisé une perte de EUR 202.281,38.

La Société affiche des résultats reportés de EUR -16.116.623,24.

Il a été décidé d'affecter le résultat comme suit:

1. Report des pertes nettes de EUR 202.281,38 sur l'exercice suivant

Conseil d'administration :

Mme Carole Müller, demeurant professionnellement à 38, Mielstrachen, L-6942 Niederanven

M. Paul Konsbruck, demeurant professionnellement à 31, rue Auguste Letellier, L-1932 Luxembourg

Mme Stéphanie Wagemans, demeurant professionnellement à 11, rue Jean Schortgen, L-3323 Bivange

M. Edouard Wangen, demeurant professionnellement à 48, rue d'Olingen, L-6914 Roodt-sur-Syre

Mme Carole Nuss, demeurant professionnellement à 3A, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

Commissaire aux comptes :

BDO Audit S.A., ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Les mandats des administrateurs se termineront lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'année 2018.
Le mandat du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'année 2016.